



Aux médias

Lausanne, le 20 mars 2020

Communiqué de presse commun : En période de crise, il faut renforcer les circuits courts d'approvisionnement

L'utilisation du féminin est choisie à des fins de lisibilité et inclut toutes les identités de genre.

Le 17 mars, le Conseil fédéral a décidé de fermer tous les marchés jusqu'à nouvel ordre. Cette restriction a aussi réduit les possibilités de livraison des paniers de légumes aux points de livraisons habituels. Seuls sont ouverts « *les magasins d'alimentation et les commerces qui proposent des denrées alimentaires et des biens nécessaires à la vie* ». Il s'agit d'une inégalité de traitement et d'une aberration car les circuits courts ont un rôle prépondérant à jouer dans l'approvisionnement et la sécurité alimentaire de la population suisse. De plus, cette décision de fermeture des marchés provoque la perte d'aliments produits localement et contrevient à l'article 104 a de la constitution qui stipule que « *les exploitations paysannes qui cultivent le sol* » doivent être soutenues et encouragées afin de contribuer à la sécurité alimentaire du pays.

En tant que productrices, transformatrices et citoyennes, nous sommes consternées par la décision du Conseil fédéral de fermer tous les marchés. Actuellement quelque 20% des paysannes pratiquent la vente directe qui leur permet d'obtenir des prix rémunérateurs et assure à leur clientèle des produits de proximité, frais, sains, en toute transparence.

Dans cette situation de pandémie mondiale, nous nous trouvons face à un paradoxe : alors que les grandes chaînes de distribution importent des denrées alimentaires et voient leurs rayons se vider intégralement, les stocks de nourriture produits et transformés par les productrices locales vont s'accumuler dans les champs, les chambres froides et les celliers !

La commercialisation de nourriture produite localement permettrait de compenser la demande en produits frais, de réduire la pression sur la grande distribution et de diminuer la fréquentation des grandes enseignes. Ces enseignes, qui plus est, sont confinées et permettent difficilement de se conformer aux règles sanitaires en cours. A contrario, un marché en plein air, peut être organisé de manière sûre afin d'éviter les risques de contamination.

Nous signataires de ce communiqué, nous demandons au Conseil fédéral et aux autorités cantonales de nous aider à mettre en place des mesures adaptées sur les marchés pour respecter les mesures sanitaires : espacer les stands ; recourir à du personnel supplémentaire pour gérer le service à la clientèle et éviter le contact avec les fruits et légumes et faire appel à la protection civile pour réguler le flux de personnes, etc. Nous exigeons de nos autorités un soutien actif pour que ces productrices puissent continuer l'activité de vente au marché et des mesures en faveur de la production indigène afin d'éviter le gaspillage alimentaire.

Contacts presse :

Michelle Zufferey, Uniterre – 078 640 82 50 (F/D)

Gaëlle Bigler, FRACP - 079 486 59 01 (F)